

De plus, vous devez :

- être une personne âgée ayant besoin de services de soutien à la personne;
- posséder une carte Santé de l'Ontario valide.

Si vous n'êtes pas admissible ou si les services d'aide à la vie autonome ne peuvent répondre à vos besoins, votre coordonnateur de soins du RLSS vous aidera à examiner d'autres possibilités et programmes.

Les services d'aide à la vie autonome aident les gens à vivre de façon indépendante dans leur domicile et éliminent ou retardent le besoin de soins de longue durée.



POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre

11, Allstate Parkway
bureau 500
Markham (Ontario) L3R 9T8

Par téléphone ou ATS :

905 895-1240

416 222-2241

1 888 470-2222

ATS : 416 222-0876

310-2222 (indicatif régional non nécessaire)

Visitez notre site Web à

healthcareathome.ca/central

Pour des renseignements sur les services de santé et les services communautaires, visitez le site Web

centralhealthline.ca

Suivez-nous sur

 **@Central_LHIN**

Avril 2021

**SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE
ET EN MILIEU COMMUNAUTAIRE**
Centre

PROGRAMMES DE JOUR POUR ADULTES ET SERVICES D'AIDE À LA VIE AUTONOME

Pour aider les personnes âgées à rester en bonne santé et à vivre de façon autonome à la maison



À PROPOS DES PROGRAMMES DE JOUR POUR ADULTES

Les programmes de jour pour adultes offrent des activités sociales, récréatives et thérapeutiques aux personnes socialement isolées ou ayant une perte de mémoire, un trouble de communication ou une déficience physique. Ils permettent aux participants de socialiser et aux soignants de prendre une pause bien nécessaire.

Des professionnels formés travaillent en étroite collaboration avec les participants et leur famille afin d'assurer l'atteinte des buts du programme. Tous les centres de jour pour adultes sont exploités par des employés sympathiques et bienveillants et offrent des collations et des repas nutritifs.

Avantages de participer à un programme de jour pour adultes

- Il fournit l'occasion d'interagir et de collaborer avec des pairs dans un milieu stimulant et thérapeutique.
- Il offre des services de relève et de soutien à votre famille et à vos soignants.
- Il peut vous aider à vivre de façon indépendante dans la communauté.
- Il procure aux participants un sentiment d'accomplissement dans un milieu amusant et sûr.

Y a-t-il un coût?

Les programmes de jour pour adultes sont financés en partie par le ministère de la Santé par l'intermédiaire de Santé Ontario. Vous devrez payer les frais requis pour participer au programme. Les frais quotidiens varient d'un programme à l'autre. Vous pouvez demander une subvention par l'entremise du programme de jour pour adultes auquel vous participez.

Qui y est admissible?

Les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre gèrent l'accès aux programmes de jour pour adultes dans la région. Un coordonnateur de soins :

- évaluera vos besoins en matière de soins de santé afin de déterminer si vous êtes admissible au programme;
- fournira des renseignements sur les programmes de jour pour adultes offerts dans votre communauté afin d'aider à déterminer les programmes qui répondent le mieux à vos besoins;
- vous fournira de l'aide durant le processus d'admission.

De plus, vous devez :

- avoir un besoin en matière de santé auquel un programme de jour pour adultes peut répondre;
- être âgé de 18 ans ou plus;
- posséder une carte Santé de l'Ontario valide.

Les personnes qui peuvent bénéficier des soins offerts dans le cadre d'un programme de jour pour adultes comprennent les personnes âgées frêles et les personnes qui :

- ont la maladie d'Alzheimer ou d'autres démences;
- ont subi un accident vasculaire cérébral (AVC);
- sont atteintes d'aphasie (trouble de communication);
- ont des déficiences acquises;
- ont un retard de développement.

Si vous n'êtes pas admissible ou si un programme de jour pour adultes ne peut répondre à vos besoins, votre coordonnateur de soins examinera d'autres possibilités et programmes.

À PROPOS DES SERVICES D'AIDE À LA VIE AUTONOME

Les services d'aide à la vie autonome sont destinés aux personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont des besoins complexes en matière de santé. Ils sont offerts aux personnes âgées qui y sont admissibles et qui vivent dans un logement avec services de soutien ou dans leur propre domicile, dans un secteur géographique délimité.

Les services d'aide à la vie autonome peuvent comprendre ce qui suit :

- des services de soutien à la personne (p. ex., bain, habillage, hygiène personnelle);
- des services d'aides auxiliaires (p. ex., légers travaux ménagers, lavage, préparation de repas);
- des contrôles de sécurité et des services de réconfort (par téléphone ou en personne);
- la coordination des soins (p. ex., évaluation, élaboration de plans de soins, renvoi vers des organismes communautaires).

Les services peuvent être offerts au besoin ou selon un calendrier établi.

Les services d'aide à la vie autonome sont financés par le ministère de la Santé par l'intermédiaire de Santé Ontario. Les personnes âgées qui y sont admissibles n'ont aucuns frais à verser.

Qui y est admissible?

Les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Centre gèrent l'accès aux services d'aide à la vie autonome dans la région. Un coordonnateur de soins :

- évaluera vos besoins en matière de soins de santé afin de déterminer si vous êtes admissible au programme; fournira des renseignements sur les services d'aide à la vie autonome et travaillera avec vous afin de déterminer les services qui répondent le mieux à vos besoins; vous fournira de l'aide durant le processus d'admission.